

Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest

4 décembre 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, lundi le 4 décembre 2017, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire, M. Pierre Godbout, et à laquelle sont présents :

M. le conseiller Réal Rancourt, Claude Laroche et Vital Carrier
M^{mes} les conseillères Priscillia Lefebvre et Diana Bruneau.

Était absent M. le conseiller Hugh Fortier.

M^{mes} Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale et Kate Morin secrétaire-trésorière adjointe assistent également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

2017-12-179 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

2017-12-180 Adoption du procès-verbal du 13 novembre 2017

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017 soit adopté tel que rédigé.

2017-12-181 Approbation des comptes

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 53 656.44 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés tel que présentés.

2017-12-182 Tâches des élus

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Réal Rancourt et résolu l'unanimité que :

M^{me} Priscillia Lefebvre au poste 1, sera responsable de l'art et de la culture, du développement touristique, du mouvement Culturat, du comité des petites collations Poularies ainsi que du schéma d'aménagement.

M. Claude Laroche au poste 2, sera responsable des lots intra-municipaux, des lots épars, de la voirie et du comité politique salariale.

M. Réal Rancourt au poste 3, sera responsable du comité des loisirs, des infrastructures (patinoire, parc de jeux d'enfants et terrain de baseball), du dossier assainissement des eaux usées, du regroupement O.M.H, du développement économique et sera le maire suppléant.

M. Hugh Fortier au poste 4, sera responsable du service incendie, du regroupement des services incendies, de la bibliothèque et du comité de politique salariale.

M. Vital Carrier au poste 5, sera responsable des bâtiments (salle l'Accueil, bureau municipal, Sporteck, garage municipale, halte routière), de l'entretien de la machinerie et du comité d'urbanisme.

M^{me} Diana Bruneau au poste 6, sera responsable des fermières, de l'O.M.H de Poularies et de la politique Familiale et des Aînés.

2017-12-183 Maire suppléant

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que M. Réal Rancourt soit nommé maire substitut et agira comme

substitut au maire pour les assemblées de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest. M. Réal Rancourt remplace M^{me} Ginette Charette.

2017-12-184 Signataires d'effets bancaires

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que M^{me} Katy Rivard, secrétaire-trésorière/directrice générale soit autorisée à signer conjointement avec le maire M. Pierre Godbout, les chèques et tous autres effets bancaires à la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest pour et au nom de la municipalité de Poularies.

Il est également résolu que M. Réal Rancourt soit autorisée à signer en l'absence d'un des deux signataires mentionné ci-haut.

Cette résolution abroge toute résolution antérieure et demeurera valide tant et aussi longtemps qu'elle ne sera abrogée.

2017-12-185 Taxes à recevoir au 4 décembre 2017

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes de taxes à recevoir avec arrérages et intérêts au 4 décembre 2017 présentés par la secrétaire-trésorière /directrice générale au montant total de 33 871.73 \$ soient acceptés.

Une lettre à chacun des propriétaires ayant les de taxes 2017 et plus à payer a été envoyée le 21 novembre 2017.

2017-12-186 Approbation des travaux concernant le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés dans les rangs 4 & 5 et 8 & 9 pour un montant de 25 770.26 \$.

Les travaux ont été exécutés conformément aux exigences du ministère des Transports dans les rangs dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

2017-12-187 Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2018

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer une demande d'aide financière au programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2018, pour la semaine de relâche et le camp de jour de la municipalité de Poularies.

Il est également proposé et résolu que M^{me} Katy Rivard, secrétaire-trésorière/directrice générale soit la mandataire délégué pour déposer la demande et en faire le suivi. M^{me} Rivard est également autorisé à signer la convention financière ainsi que tous les documents nécessaires relatifs à cette demande pour et au nom de la municipalité de Poularies.

2017-12-188 Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Poularies autorise la présentation du projet de réflexion de la patinoire au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV;

QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de Poularies à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la municipalité de Poularies désigne M^{me} Katy Rivard, secrétaire-trésorière/directrice générale comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

2017-12-189 Détermination du travail de l'agente de développement attitrée à la municipalité

ATTENDU QUE le rôle des agentes de développement a été modifié;

ATTENDU QUE les municipalités doivent déterminer les projets qui seront à travailler;

ATTENDU QUE ces projets doivent être cités dans le plan de développement de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil autorise l'agente de développement de la municipalité à travailler sur les dossiers suivants : patinoire et halte routière.

2017-12-190 Souffleuse

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense pour l'achat d'une souffleuse à neige pour la patinoire au montant de 1 954.58 \$ taxes incluses, selon la soumission de machineries horticoles d'Abitibi inc.

2017-12-191 Loader du tracteur

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la réparation du loader du tracteur pour un maximum de 2 600 \$ avant taxes.

2017-12-192 Formation sur le comportement éthique

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Réal Rancourt et Priscillia Lefebvre soient autorisés à assister à une formation « Le comportement éthique » offert par la Fédération Québécoise des municipalités. Cette formation aura lieu à Macamic samedi le 27 janvier 2018.

Il est également proposé et résolu que le coût d'inscription au montant 245 \$ plus taxes chaque soit payé par la municipalité de Poularies ainsi que les frais de repas et de déplacements.

Séance de travail

Il est convenu qu'une séance de travail ait lieu le 11 décembre 2017 à 19 h.

2017-12-193 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

Maire_____ **Sec.-très./dir. gén.**_____

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.